

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/07/2019

Dossier complet le :

10/07/2019

N° d'enregistrement :

2019-ARA-KKP-2080

### 1. Intitulé du projet

Extension clinique de la Pergola

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société polyclinique de la Pergola / SA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Pascal RIVOIRE, Directeur

RCS / SIRET

9 7 5 | 5 2 0 | 8 6 7 | 0 0 0 2 2

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° - Aménagement créant une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure à 10 ha.	Aménagement sur un site ayant une emprise totale d'environ 2 ha et permettant d'atteindre une surface de plancher maximum de 10 359 m <sup>2</sup>
41° a) - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Le site possède actuellement 220 places de stationnement dont 4 PMR (personnes à mobilité réduite). Le projet aboutira à 220 places de stationnement dont 5 PMR.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'aménagement consistera à créer une extension des bâtiments de la clinique « la Pergola » au nord de la ville de Vichy.

Le site de l'extension est déjà occupé par un parking en enrobé, avec un bâtiment en structure légère de 195 m<sup>2</sup>.

Cette structure légère sera entièrement détruite et remplacée par un édifice en prolongement du bâtiment principal de la clinique. Le parking sera étendu vers l'ouest, dans les espaces verts, jusqu'en limite de propriété.

Le projet d'aménagement prévoit la construction d'un bâtiment d'une surface au sol d'environ 443 m<sup>2</sup>.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'aménagement permettra de conforter l'activité existante de la clinique. Aucune habitation n'y sera autorisée.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La phase travaux sera constituée de 3 phases :

- la réalisation des VRD (voiries et réseaux divers) : cette phase comprend la réalisation des accès, de la desserte interne et du parking en enrobé, ainsi que les raccordements des réseaux de collecte des eaux usées et pluviales.
- la construction de l'extension du bâtiment,
- la mise en place des espaces verts.

Les travaux dureront environ 6 mois.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La desserte de ce site se fera uniquement au nord par le giratoire de de la rue des Ailes (RD 6E).

Le public stationnera dans le parking de 220 places situé tout autour du projet.

Les livraisons se feront également depuis la rue des Ailes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale du projet	Environ 2,0 ha
Surface de plancher actuel du site	9 568 m <sup>2</sup>
Surface de plancher maximale après projet	10 359 m <sup>2</sup>
Hauteur du bâtiment à construire en extension	7,30 m
Nombre de places de stationnement	220 places
Superficie du parking en enrobé (y compris accès et voirie de desserte)	10 292 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Section : BK  
n° de parcelle : 14 et 15  
Section : AS  
n° de parcelle : 432 et 433

75 Allée des Ailes  
03200 VICHY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 03°24'40"21 Lat. 46°09'01"28

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : Lit Majeur de l'Allier Moyen
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier (2014-2019)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension se fera sur une zone de remblai (actuellement en parking). Le sol en place ne présente pas les caractéristiques d'une zone humide au sens du Code de l'Environnement.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Vichy fait partie du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la rivière Allier sur le territoire de l'agglomération Vichyssoise.  L'emprise du projet d'extension se trouve classée en zone U modéré.  Le PPRNPI est approuvé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2018.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site le plus proche se trouve à 130 m à l'ouest (directive habitats - FR8301016 - Vallée de l'Allier Sud)  Un deuxième site se trouve 360 m au nord (directive oiseaux - FR8310079 - Val d'Allier Bourbonnais)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Juste apport de matériaux inertes (granulats, béton) pour la construction de l'extension du bâtiment.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les FSD, la vallée de l'Allier sud et le val d'Allier Bourbonnais correspondent principalement à des milieux aquatiques et forestiers, ainsi que des habitats herbacés à l'écart du lit mineur. Leur intérêt réside essentiellement sur la dynamique fluviale qui est ici à l'origine d'une multiplicité de milieux naturels tels que vasières, grève. Le cours d'eau abritent de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, dont notamment le saumon atlantique (la rivière présente un enjeu important pour la migration de cette espèce). Le site est dépourvu de zones humide et il est suffisamment à l'écart pour ne pas générer d'incidences notables sur les habitats et les espèces prioritaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet se trouve dans le zonage d'aléas modéré du plan de prévention des risques inondation.  Le projet prévoit de surélever la surface de plancher au dessus de la cote de mise hors d'eau. De plus, la zone bâtie sera compensée par le creusement d'un volume équivalent afin de conserver la zone d'expansion de crue (bassin de rétention dans les espaces verts).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension du bâtiment se fera sur une emprise déjà artificialisée : parking en enrobé et espace vert associé.  Impact modéré : ces parcelles sont déjà classées en zone Uba dans le PLU de Vichy. L'activité agricole a été abandonnées depuis de nombreuses années.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Rupture de Barrage (Naussac en Ardèche) Risque Transport de Matières dangereuses (RD 6E et Voie ferrée Clermont-Ferrand/Paris)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismicité faible Aléas retrait gonflement des argiles faible Risque d'inondation (zone d'aléas modéré)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, le projet n'engendrera qu'une légère augmentation du trafic routier. En phase d'exploitation, les activités et le nombre de places de la clinique seront conservés (220 places).  impact modéré : les accès se feront directement sur un axes à grande circulation, à proximité immédiate de la RD 6E.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des bruits liés à la présence humaine.  Cette nuisance restera modérée : la clinique est déjà en activité et le site se trouve déjà inclus dans une vaste zone d'activités. Il est déjà soumis aux bruits inhérents à cette urbanisation et surtout à la présence de la RD 6E.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Mise en place de candélabres qui risquent d'avoir une incidence sur les insectes et sur les chiroptères.</p> <p>Impact modéré car le site est déjà soumis aux émissions lumineuses de la clinique et de la zone d'activités de la rue des Ailes.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Uniquement des rejets liés à la circulation des véhicules sur le parking.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du projet seront raccordées au réseau de collecte de la zone d'activités de la rue des Ailes (au sud-ouest).</p> <p>Les eaux pluviales issues du parking seront préalablement traitées dans un séparateur à hydrocarbures (déjà en place).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du bâtiment à construire seront raccordées au réseau de collecte de l'Allée des Ailes au nord.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve inclus dans la zone urbaine de Vichy. Le site inscrit "Centre ancien de Vichy et les rives de l'Allier" se trouve à environ 650 m au sud-ouest (voir carte annexe 3). Les perceptions depuis ce site sont trop éloignées pour avoir un impact notable sur le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension du bâtiment se fera sur une emprise déjà artificialisée : parking en enrobé, espace vert.  Impact faible car le terrain est déjà classé en zone à urbaniser dans le PLU de Vichy.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

De façon à préserver le champ d'expansion des crues de l'Allier, le projet ne prévoit aucun remblai à l'exception de l'extension du bâtiment de la clinique. Le parking restera au niveau du terrain naturel.

Pour limiter l'impact, le projet prévoit de réaliser un bassin de rétention. Ainsi, la construction sera compensée à volume égal afin de compenser la perte de champs d'expansion de crue.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les observations de terrain ne montrent pas de sensibilités particulières, le site se trouvant déjà inclus dans la zone d'activités de la rue des Ailes (quartiers nord de la ville de Vichy) et étant déjà soumis aux nuisances de celle-ci.

L'incidence la plus importante est liée au risque d'inondation de l'Allier.

A ce titre, il fera l'objet d'une compensation dans un bassin de rétention.

Ainsi, une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Extrait de la cartographie du PPRI

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Vichy

le,

09/07/2019

Signature

  
POLYCLINIQUE LA PERGOLA  
Allée des Aires - BP 2518  
03205 VICHY CEDEX  
n° FINESS : 030780548  
Tél : 04 70 30 31 08  
DIRECTION

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus